

Plan de formation

« Les clauses d'insertion : une opportunité pour les organismes HLM ? »

RESUME

Les clauses d'insertion connaissent un remarquable essor ces 10 dernières années. Cela se traduit à la fois par une explosion du nombre d'heures en insertion, mais aussi par la transformation de leur forme et des activités concernées. Il s'agit d'un dispositif complexe qui touche de multiples interlocuteurs interagissant dans des sphères différentes (les pouvoirs publics, les entreprises les acteurs de l'emploi et de l'insertion et le public en difficulté).

Certains organismes HLM répondent à leurs obligations, d'autres ont enclenché une démarche volontaire. Pour définir une organisation efficace de gestion des clauses, il leur faut ainsi comprendre les enjeux du dispositif. Quelles sont les possibilités de développement pour un organisme HLM ? Comment passer d'objectifs quantitatifs à une démarche plus qualitative et plus adaptée aux spécificités des territoires ?

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux connaître les principes, les cadres et les déclinaisons qui régissent le dispositif
- Identifier les acteurs principaux, et savoir à qui s'adresser aux moments clés
- Nourrir une réflexion sur l'organisation de sa structure

Contenu de la formation

- Matinée : Compréhension du contexte et mise en perspective par des pratiques d'organismes HLM
- Après-midi : Les facteurs clés de succès + étude d'un cas pratique adapté à l'organisme HLM

PUBLIC et PREREQUIS

- **Public privilégié** : acheteurs, commerciaux, RH, chargés de RSE/DD
- **Prérequis** : avoir une expérience sur les clauses d'insertion

SUIVI ET EVALUATION

- Grille d'évaluation à la fin de la formation
- Questionnaire envoyé 6 mois plus tard pour vérifier la mise en pratique des acquis

CONTACT

Robert GOMINET : Cogérant ResponsActe
Téléphone : 06-99-90-39-77
Mail : rg@responsacte.fr

DUREE ET PRIX

Durée : 1 jour de formation qui dure 7 heures
9h-17h avec 1h de pause déjeuner

Modalité de réalisation : Formation avec un maximum de 12 participants et un minimum de 6 participants.

Coût : 1 300 euros HT par jour

⇒ ResponsActe est reconnu organisme de formation
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
11755105175 auprès de la DIRECCTE

INFOS PRATIQUES

Moyens d'encadrement :

GOMINET Robert, ancien facilitateur
Et SALOME Perrick, ancien Chef de projet Politique de la Ville

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exemples concrets et adaptés
- Etude de cas
- Atelier en sous-groupe

Lieu : Au sein de l'organisme HLM

Date : A fixer

LES PLUS DE LA FORMATION

- ⇒ Construite spécifiquement pour les organismes HLM
- ⇒ Favorise les échanges entre les stagiaires
- ⇒ S'appuie sur des expériences réussies et transposables

Plan de formation
« Les clauses d'insertion : une opportunité pour les organismes HLM »

SEQUENCE 1 : Appréhender les clauses d'insertion

Horaire	Désignation
9h/9h30	Présentation du programme, de ses objectifs et des participants <i>Recueil des attentes des participants</i>
MODULE 1 9h30/11h	Les clauses d'insertion en plein essor Les clauses d'insertion existent sous différentes formes depuis plus de 20 ans. Les clauses se déploient désormais dans de nombreux marchés et font interagir différents acteurs. L'enjeu est de comprendre l'évolution du dispositif et de situer l'organisme HLM dans cet environnement fluctuant.
MODULE 2 11h/12h30	Comprendre un marché clausé Les organismes HLM interviennent en tant que maître d'ouvrage dans le dispositif ; elles mettent des clauses d'insertion dans leurs marchés. Elles doivent ainsi maîtriser les procédures et modalités techniques du dispositif pour faciliter la réalisation d'actions en insertion de qualité.

SEQUENCE 2 : Prendre la mesure des clauses d'insertion

Horaire	Désignation
MODULE 3 13h30/15h	Les facteurs clés de succès Trois points fondamentaux sont abordés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter les écueils en définissant une stratégie en insertion ▪ Maîtriser son territoire pour s'appuyer sur les compétences des acteurs locaux ▪ Adapter sa démarche en mettant en place une organisation spécifique et transversale
MODULE 4 15h/16h30	Mise en situation des participants par un cas pratique Cette séquence aborde de manière concrète le dispositif des clauses d'insertion en mettant les participants en situation réelle. L'analyse d'un marché intégrant des critères de performance en insertion professionnelle est proposée. Les participants pourront échanger sur la définition de ces critères et réfléchir aux modalités de mise en place de l'insertion.
16h30 / 17h	Evaluation de la formation <i>Questionnaire et échanges sur les enseignements des participants</i>